

Année scolaire 18-19

<http://www.csdecou.qc.ca/primeveres/>



### DATES À RETENIR

18 février au 1er mars	Période d'inscription pour l'année scolaire 2019-2020
21 février	Journée d'inscription 2019-2020 pour les nouveaux élèves du préscolaire
15 février	Journée pédagogique
19 février	Assemblée du conseil d'établissement
25 février	Début de la 3 <sup>e</sup> étape
1 <sup>er</sup> mars	Journée pédagogique
4 au 8 mars	Semaine de relâche
20 mars	Assemblée du conseil d'établissement

### DATES IMPORTANTES 2018-2019 (À CONSERVER)

- Journées pédagogiques (prévues au calendrier scolaire) :
- 15 février
- 1<sup>er</sup> mars
- 11 mars
- 5 et 8 avril (Journées à libérer en cas de fermeture des écoles pour force majeure)
- 12 avril (Journée pédagogique flottante reportée au 14 juin si pas de tempête)
- 17 mai
- 25 au 27 juin inclusivement
- **Semaine de relâche** : 4 au 8 mars 2019 inclusivement
- **DÉFI ENDORPHINE** : vendredi 31 mai PM

### Semaine des enseignants et enseignantes

**Nous vous invitons cette semaine (4 au 8 février), à profiter de cette occasion afin de souligner votre reconnaissance à l'enseignant(e) de votre enfant.**

**Reconnaissons cette belle profession.**

**Reconnaissons ce don de soi pour vos enfants.**

**Reconnaissons ce travail de passionnés pour le bien-être et la réussite de vos enfants.**

**Reconnaissons le travail de ceux qui préparent nos adultes du futur.**





## PÉRIODE D'INSCRIPTION

La période d'inscription pour l'année 2019-2020 se déroulera du 18 février au 1er mars 2019. Les parents, dont l'enfant est déjà inscrit à la Commission scolaire des Découvreurs en 2018-2019, l'inscription pour 2019-2020 se fera en ligne. Un courriel sera acheminé à cet effet, par l'école.

## JOURNÉE D'INSCRIPTION POUR LE PRÉSCOLAIRE

Une journée réservée aux inscriptions des futurs élèves à la maternelle est prévue le **jeudi 21 février 2019**, de **8 h 30 à 12 h** et de **13 h à 18 h**. Les parents doivent se présenter à l'école de leur aire de desserte et apporter l'original (grand format) du certificat de naissance de l'enfant, la carte d'assurance maladie de l'enfant ainsi qu'un des trois documents suivants pour la preuve de résidence :

- le permis de conduire (SAAQ);
- une copie de l'avis de cotisation de l'Agence du Revenu du Québec (ARQ);
- le compte de taxe scolaire ou municipale.

## REMISE DES BULLETINS ET RENCONTRE DES PARENTS POUR LA 2<sup>e</sup> ÉTAPE



Le bulletin de la 2<sup>e</sup> étape sera disponible sur le *Mozaïk portail parents* le 27 février prochain. **Certains parents** seront conviés à rencontrer le titulaire de leur enfant afin d'être informés, de façon plus précise, de sa progression. Ce moment de rencontre aura lieu le jeudi 28 février en soirée ou le vendredi 1er mars en avant-midi lors de la journée pédagogique flottante. Il sera également possible, pour tous les parents qui le souhaitent, de rencontrer le titulaire ou les spécialistes.

## DONS DE PATINS À GLACE ET DE CASQUES PROTECTEURS

Vous avez un casque protecteur, une paire de patins à glace pour fille ou garçon qui ne vous sert plus? L'école Les Primevères et l'école Jouvence les acceptent en tout temps, et ce peu importe la pointure. Vous pouvez les déposer dans la boîte prévue à cet effet près du gymnase (**Les Primevères**), près de l'entrée principale (**Jouvence**). Un gros merci pour vos dons.

Sportivement vôtre!



## RAPPEL IMPORTANT - ARRIVÉE DES ENFANTS À L'ÉCOLE

Nous remarquons que des élèves arrivent parfois trop tôt à l'école. Pour des raisons de sécurité, nous sollicitons votre collaboration afin de vous assurer que **vos enfants ne se présentent pas avant 8 h 15 en matinée et 13 h 10 en après-midi lors des jours de classe**, à moins qu'ils ne soient inscrits au service de garde. Cela peut représenter un sérieux danger pour leur sécurité personnelle. Considérant le fait que la surveillance n'est pas assurée avant ces heures, l'école n'assume aucune responsabilité. Aussi, durant les heures d'école, nous vous demandons de laisser vos enfants à l'entrée de la cour afin de faciliter l'encadrement des élèves. Conscientiser nos élèves à signaler la présence d'adultes « inconnus » rend notre cour d'école plus sécuritaire.

Si vos enfants doivent absolument se présenter à l'école plus tôt que mentionné, il est essentiel de les inscrire au service de garde, afin de respecter le ratio quant aux éducatrices en place.

## RAPPEL IMPORTANT - ALLÉES ET VENUES DES PARENTS DANS L'ÉCOLE

Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des classes, nous vous demandons de vous adresser au secrétariat. **À moins d'entente avec l'enseignant de votre enfant, nous vous demandons de respecter l'espace de travail de l'enseignant et des**

**élèves : la classe.** Ne soyez pas surpris si un adulte vous demande d'attendre près du secrétariat. Nous limitons également la circulation dans l'école pour des raisons de sécurité. Sur les heures de classe, vous devez sonner et vous identifier lorsqu'on vous le demande afin qu'on vous donne accès à l'intérieur de l'école. Veuillez prendre note que la secrétaire peut parfois être éloignée de son bureau et ne peut vous répondre instantanément, nous vous remercions d'être patient. Sur les heures du service de garde, vous devez toujours **aviser l'éducatrice du départ de votre enfant.** La communication doit se faire d'un adulte à un autre.

### **LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE**

Si votre enfant n'utilise pas le transport scolaire et que vous allez le reconduire à l'école et le chercher après sa journée, vous avez un rôle important à jouer, surtout si vous êtes sur place pendant l'arrivée des autres écoliers et des autobus scolaires.

L'imprudence des automobilistes, trop pressés, met à risque la sécurité des jeunes qui circulent près de l'école.

Pour garantir la sécurité, il faut :

- respecter les aires réservées aux autobus scolaires
- arrêter la voiture à l'endroit désigné par l'école
- faire attention aux enfants qui circulent tout autour
- respecter les limites de vitesse affichées
- en présence d'un brigadier scolaire, respecter ses signaux (Les brigadiers sont là pour assurer la sécurité des enfants, Y compris du vôtre.)

Encore une fois, ayez une conduite exemplaire! Votre enfant vous imitera.

### **ÉCOLE JOUVENCE : TABLEAU D'HONNEUR DES BONS VOYAGEURS**



À l'école Jouvence, une fois par mois, le nom d'un élève par classe est inscrit au tableau d'honneur qui se trouve près des escaliers.

Cet élève est choisi par son enseignante en lien avec une ou des qualités particulières dans leur rôle d'élève en classe. Pour le mois de janvier, l'élève choisit doit être un élève qui est poli envers les autres et qui rend service au quotidien.

Félicitations à nos bons voyageurs qui sont poli et serviable :

Olivia Cormier (Mme Anne), Emma Tremblay (Mme Joanie), Kingston Jean (Mme Justine), Simon Fiset (Mme Christine), Laurie Savard (Mme Laura), Thalya Dionne-Delisle (Mme Kim), Justin Tremblay (Mme Élizabeth), Xavyer Verret-Dion (Mme Katia), Jonathan Guyart (Mme Sylvie G.) et Marek LeRoy-Audy (Mme Andréanne).

Seras-tu le prochain en février? Nous recherchons des bons voyageurs qui se démarquent par leur grande ouverture d'esprit ainsi que leur belle curiosité.

## ÉCOLE LES PRIMEVÈRES : TABLEAU D'HONNEUR DES BONS VOYAGEURS

Le bon voyageur du mois de janvier : poli et serviable envers le personnel de l'école		
Niveau	Classe	Voyageur du mois
Maternelle	Caroline	Rayan Mecili
	Josée	Matis Brunet Demay
	Marie-Renée	Loïc Paradis
1re année	Guyline / Ariane	Maude Blais-Lapointe
	Julie	Alonzo Santos Silva
	Martine	William Collin
2e année	Andrée	Olivier Gingras
	Édith	Aurélié Collin
	Karine	David Leroux
3e année	Carole	Liam Guimont
	Évelyne	Emma Vézina
	Miryam	Mirnel Music
4e année	Marie-Ève	Antoine Pelletier
	Mélanie	Léanne Reglain-Deschamps
5e année	Martin	Abigaël Lord
	Yves	Alexane Samson
6e année	Émilie	Elsa Chaumette
	Francine	Amy Bowles
Éducation physique	Caroline	Enzo Saint-Firmin (Maternelle Mme Josée)
	Maude - Camille	William Collin
	Véronique	Nathan Vitrano (5e Martin)

### MOIS DE LA NUTRITION

Comme vous le savez, le mois de mars est le mois de la nutrition. Tout au long de ce mois, les élèves et le personnel de l'école seront invités à relever plusieurs défis en lien avec l'alimentation, dont le Défi « Moi j'croque ». Nous mettrons l'emphase sur les fruits et les légumes, qui représentent maintenant la moitié de notre assiette, selon le nouveau Guide alimentaire Canadien. Vous recevrez plus de détails par le biais de votre enfant.

### ÉQUIPE DE CYCLISTES DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Nous sommes encore à la recherche d'une équipe de cyclistes du Grand Défi Pierre Lavoie pour parrainer notre école. N'hésitez pas à communiquer par courriel avec Véronique Doyon ou Camille Bienvenue.

### BASKET-BALL LES «DIABLOS»

Les 26 et 27 janvier derniers, le tournoi final du RSEQ a eu lieu et nos deux équipes de basket-ball se sont démarquées de façon remarquable. L'équipe de Monsieur Jean-Simon a gagné la médaille de bronze et l'équipe de Madame Nathalie a remporté un match. Félicitations à tous les joueurs. Merci aux entraîneurs et aux parents pour votre implication.

## SERVICE DE GARDE



### ÉTAT DE COMPTE SERVICE DE GARDE

Vous pouvez consulter votre état de compte du service de garde en tout temps sur le *Mozaïk portail parents*: <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Vous n'avez plus à attendre l'envoi de votre état de compte par messagerie ou une copie papier, la mise à jour se fait hebdomadairement, tous les mercredis, sur le portail parents.

Le calendrier de paiements pour les frais de garde, les journées pédagogiques et les repas, acheminé en début d'année, se retrouve aussi sur le site Web aux liens suivants :

École Jouvence : [http://www.csdecou.qc.ca/primeveres/jouvence\\_-tarification/](http://www.csdecou.qc.ca/primeveres/jouvence_-tarification/)

École Les primevères : [http://www.csdecou.qc.ca/primeveres/les-primeveres\\_tarification/](http://www.csdecou.qc.ca/primeveres/les-primeveres_tarification/)

### PROCHAINE JOURNÉE PÉDAGOGIQUE ET SEMAINE DE RELÂCHE

Le formulaire d'inscription pour la journée pédagogique du vendredi 15 février a été distribué le mardi 22 janvier. La date limite d'inscription était le mardi 29 janvier.

Les formulaires d'inscription pour la journée pédagogique du vendredi 1<sup>er</sup> mars, de la semaine de relâche (4 au 7 mars), ainsi que pour la journée pédagogique du lundi 11 mars seront distribués durant la semaine du 4 février .

Il est bien important de prendre connaissance des informations qui vous seront transmises sur ces formulaires et de respecter les dates de retour, si vous avez besoin du service de garde lors de ces journées.

Vous pouvez retrouver ces formulaires sur le site Web de l'école:

École Jouvence : [http://www.csdecou.qc.ca/primeveres/jouvence-\\_-journées-pedagogiques/](http://www.csdecou.qc.ca/primeveres/jouvence-_-journées-pedagogiques/)

École Les Primevères : <http://www.csdecou.qc.ca/primeveres/journées-pedagogiques/>

### RAPPEL PRISE DES MESSAGES TÉLÉPHONIQUES AU SERVICE DE GARDE :

Lorsque vous prévoyez laisser un message téléphonique au service de garde, il est important de noter que la prise des messages se fait trois fois par jour, soit à **8 h 30, 11 h 00 et 15 h 00**.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration!

### INSCRIPTION SERVICE DE GARDE 2019-2020

Nous devons déjà penser à l'organisation du service de garde pour la prochaine année scolaire. Cette opération débute par la période d'inscription qui se déroulera du 18 février au 1er mars 2019.

Tout comme l'année dernière, **l'inscription au service de garde se fait aussi via le Portail pour les élèves du primaire.**

L'inscription des élèves du préscolaires se feront directement à l'école. Le jeudi 21 février 2019, de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h.

Prochainement, vous recevrez par courriel de plus amples informations concernant la procédure d'inscription en ligne au service de garde (portail).

À noter que l'inscription au service de repas de l'école Jouvence ne pourra pas se faire via le portail. Le menu ainsi que le formulaire d'inscription pour les repas du service de garde vous parviendront par courriel. Vous pourrez ainsi procéder à votre choix de repas pour l'année scolaire 2019-2020.

### **EST-CE QUE JE PEUX T'EMPRUNTER UNE FOURCHETTE? JE N'EN AI PAS DANS MA BOÎTE À LUNCH!**



Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que régulièrement, les ustensiles du service de garde mis à la disposition des élèves pour les repas du midi disparaissent...

Si vous en retrouvez dans la boîte à lunch de votre enfant, nous vous remercions de nous les retourner.

De plus, si vous avez des surplus dans votre tiroir de cuisine qui ne servent plus, nous leur donnerons une bonne utilisation. Merci!

Merci de votre collaboration tout au long de l'année!

*Linda Vallée*, directrice

*Sonia Grégoire*, directrice adjointe